

## RESUMÉ NON TECHNIQUE

-

### Projet de construction Crématorium de Bray Eawy





---

## SOMMAIRE

1. LA CREMATION	3
2. L'AGGLOMERATION ET SON BASSIN DE VIE	4
3. LA DESCRIPTION DU SITE	4
3.1. LE SITE	4
3.2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET	6
3.3. PERSPECTIVES & VUES	7
4. LE CALENDRIER DES TRAVAUX	8
5. L'ORGANISATION	8
6. PARTIE FINANCIERE	9
6.1. LA DUREE DU CONTRAT	9
6.2. INVESTISSEMENTS	9
6.3. REDEVANCE	9
6.4. TARIFS & SON ACTUALISATION	9
6.5. LE PERSONNEL	10
7. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE	11

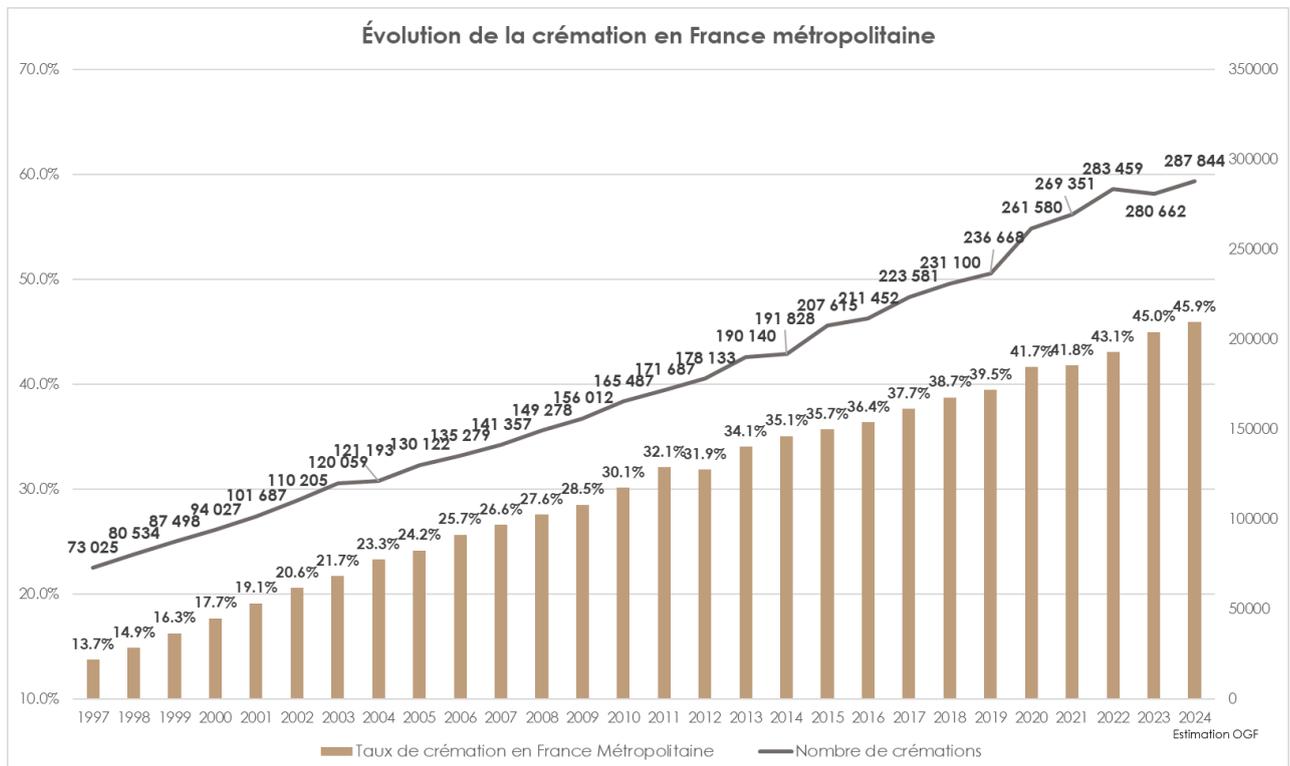
## 1. La crémation

Avec l'évolution des pratiques funéraires, les obsèques avec crémation ne cessent de se développer en France. Cette évolution, constatée depuis plus de trente ans, se poursuit encore à un rythme élevé puisque le pourcentage de crémations qui atteignait déjà 30% des décès en 2009 en représentait 40% en 2020 et plus de 45% pour l'année 2024.

La progression de la crémation, en France comme dans d'autres pays, s'inscrit donc dans une tendance sociétale de fond.

Cette déficience de l'offre se traduit par des contraintes pour les familles. Elle oblige à la recherche de solutions hors département cumulant des délais d'attente (souvent 4 ou 5 jours) notamment lors des pics de mortalité saisonnière et des temps de trajet.

Parce qu'il s'agit de la dignité de la personne humaine, parce que le niveau de civilisation d'une société se reflète dans ses rites funéraires et dans le respect qu'elle accorde à ses défunts, permettre le libre choix implique de combler le besoin en matière de services funéraires sur le territoire local. Il est essentiel de remédier aux lacunes actuelles et de garantir une capacité de réponse adéquate pour répondre aux besoins présents et futurs.



---

## 2. L'agglomération et son bassin de vie

---

Méthodologie utilisée pour estimer les volumes de crémation :

- Taux de crémation retenue et projeté à l'ouverture : > 49 %
- Progression du taux de crémation annuel : 1,2%
- Taux de captation variable en fonction :
  - De l'accessibilité (distance / temps) vis-à-vis des crématoriums concurrents ;
  - Du prix de la crémation appliqué.

Un volume de 647 crémations en année 1 a ainsi été estimé (avant décôte liée à la montée en puissance sur 2 ans du crématorium).

Les crématoriums les plus proches sont situés à :

- Talou (30.2 km / 34 min)
- Rouen (40.9 km / 30 min) ;
- Yvetot (53.1 km / 40 min) ;

## 3. La description du site

---

### 3.1. Le site

---

Le Terrain désigné pour la réalisation du Crématorium, est situé dans la commune de Bray Eawy, dans le département de la Seine-Maritime (76).

Le site retenu se situe sur les communes d'Esclavelles et Massy, dans le parc d'activités « Les Hayons ». La parcelle projet est composée des parcelles ZK 57 et ZK 59, avec une superficie totale de 7 950 m<sup>2</sup> dont 6 100 m<sup>2</sup> constructible. Celle-ci est actuellement occupée par une végétation peu dense et sans construction existante.

Il est bordé en limite Nord par la parcelle des travaux publics Brayons, en limite Est par la voirie interne au parc d'activité des Hayons, en limite Sud par une zone humide non constructible composée d'arbustes et en limite Ouest par une zone agricole.

L'accès au terrain se fait par la voirie interne du parc d'activités des Hayons, au Sud-Est de la parcelle.

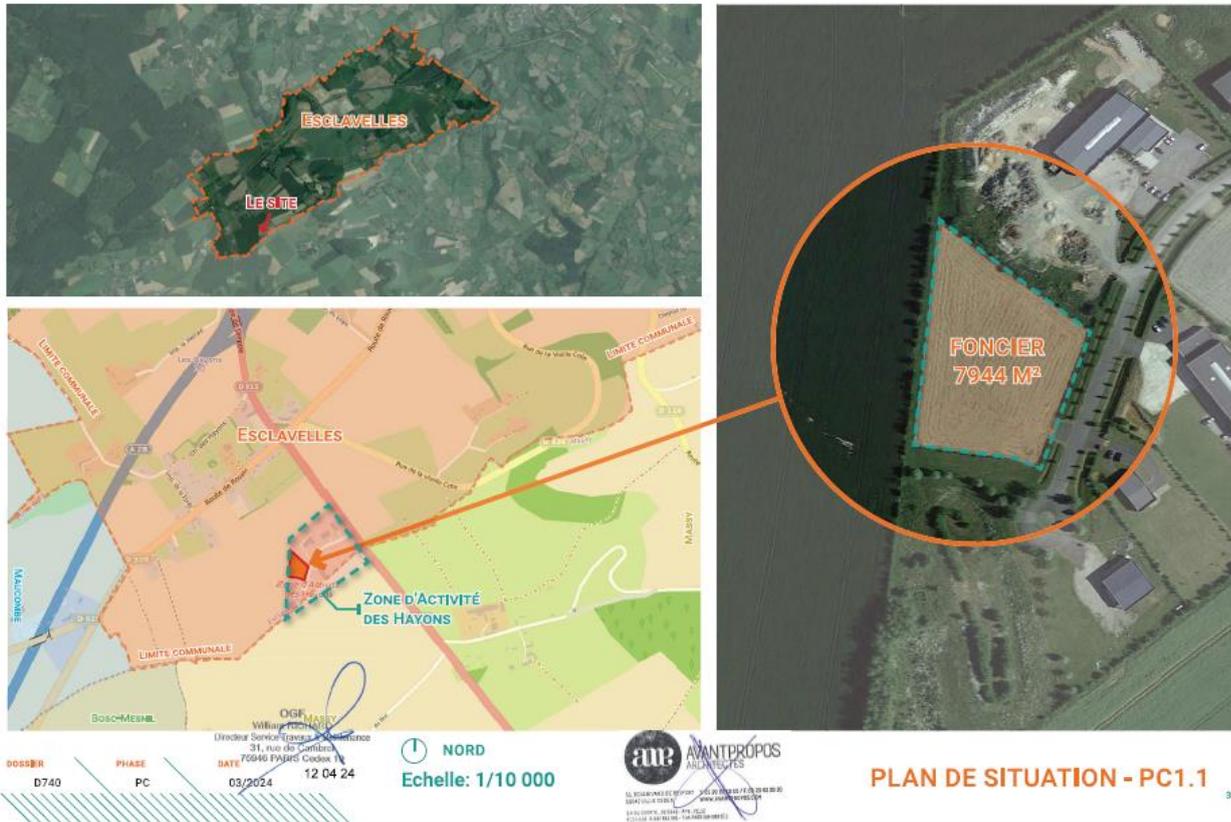


Figure 1 - Plan de situation

### 3.2. Principales caractéristiques du projet

- Un Bâtiment d'une surface de plancher de 484.65M<sup>2</sup>.
- Un parking de 38 places dont 1 PMR
- Un jardin du souvenir sera aménagé avec un puit de dispersion des cendres avec des cheminements piétons.
- Une végétalisation du site complet (parking, jardin cinéraire et abord du crématorium) avec des essences locales adaptées et facile d'entretien.
- A l'intérieur se trouve un hall d'accueil de 28.38 m<sup>2</sup> et d'un bureau d'accueil de 12.23 m<sup>2</sup>.
- Un aménagement du site de façon que chaque famille ait son intimité et ne croise pas les familles des autres cérémonies.
- Une salle de cérémonie de 135.37 m<sup>2</sup>.
- Une salle de convivialité de 39.27 m<sup>2</sup>
- Un salon de visualisation pour permettre aux familles d'assister à l'introduction du cercueil.
- Un espace de détente (réunion), des sanitaires et des vestiaires à l'usage exclusif du personnel.
- Une décoration adaptée et harmonieuse dans tes tons apaisants.
- Un lieu poly-culte où aucun élément ne fait référence à une religion particulière.
- Un éclairage naturel grâce à l'installation de nombreuses baies vitrées dans la salle de cérémonie.



Figure 2 - Plan de masse

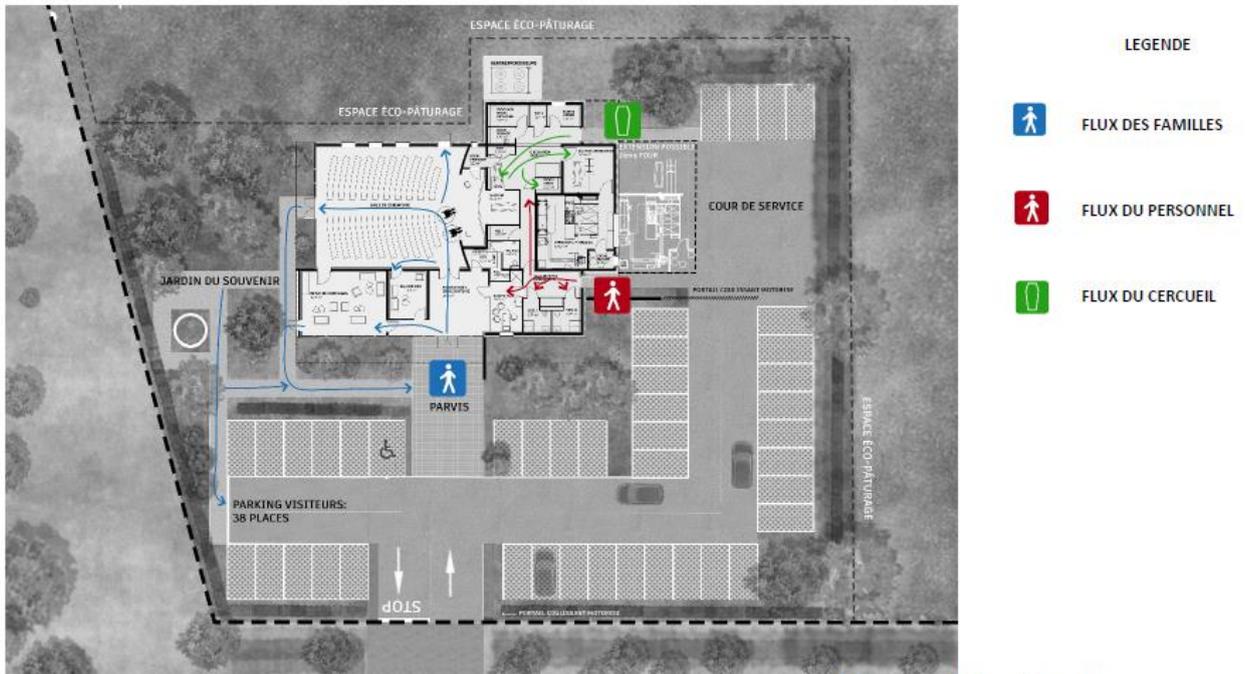


Figure 4 – Schéma organisationnel du projet

### 3.3. Perspective & Vue



#### 4. Le calendrier des travaux

---

Entre la notification d'un contrat de Délégation de Service Public d'un crématorium et la réception du chantier, il faut compter environ 26 mois hors contretemps (administratifs, techniques...).

Le début des travaux est prévu au début du troisième trimestre 2025, pour une mise en service un an plus tard.

#### 5. L'organisation

---

Le crématorium de Bray Eawy est à la disposition de toutes personnes quel que soit le lieu de décès et de domicile.

L'ouverture du crématorium au public pour l'accueil des familles, à l'exception des jours fériés, sera assurée du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 11h30.

Les horaires d'accueil des familles et de crémation sont les suivants :

Du lundi au vendredi

<b>Horaire d'accueil des familles</b>	<b>Heure de crémation</b>
9H00	9H30
11H00	11H30
13H00	13H30
15H00	15H30
17H00	17H30

Le samedi :

<b>Horaire d'accueil des familles</b>	<b>Heure de crémation</b>
9H00	9H30
11H00	11H30

Dans le cas exceptionnel de très forte mortalité, ces horaires peuvent être élargis après autorisation spécifique de la municipalité.



---

## 6. Partie financière

---

### 6.1. La durée du contrat

---

Le contrat est conclu pour une durée de 25 ans à compter de la date de la mise en service du crématorium.

### 6.2. Investissements

---

Le coût global du programme d'investissement est évalué au montant ferme et forfaitaire de : 2 215 187 € HT

### 6.3. Redevance

---

OGF, le délégataire, sera redevable d'une redevance à verser à l'agglomération de Bray Eawy sur le fondement tiré de l'exploitation du service (une partie fixe et une partie variable).

Redevance fixe : 15 000 € HT par an durant toute la durée du contrat.

Redevance variable :

- Pallier 1 : à partir de 400 crémations par an : 3% du chiffre d'affaires annuel HT
- Pallier 2 : de 700 à 799 crémations par an : 5% du chiffre d'affaires annuel HT
- Pallier 3 : de 800 à 899 crémations par an : 7% du chiffre d'affaires annuel HT
- Pallier 4 : à partir de 900 crémations par an : 20% du chiffre d'affaires annuel HT

Redevance de contrôle :

Le Concessionnaire versera au Concédant une redevance annuelle forfaitaire de 4 000 euros HT au titre des frais de contrôle que le Concédant est amené à engager pour la réalisation de ses obligations. Cette redevance n'est pas assujettie à la TVA.

Redevance d'intéressement

La redevance complémentaire correspond à 50% du différentiel entre le résultat courant avant impôts HT de l'année réellement constatée et le résultat courant avant impôts HT de l'année prévisionnelle figurant dans le compte d'exploitation prévisionnel.

Le montant estimé de cette redevance variable sur la durée du contrat est de 1 914 365 € HT (selon les prévisions de volume de crémations).

### 6.4. Tarifs & son actualisation

---

Les tarifs appliqués au crématorium de Bray Eawy sont présentés dans un document spécifique du présent dossier.

La révision des tarifs sera appliquée à la grille tarifaire par application de la formule d'indexation proposée ci-après, pour la première fois à la mise en service. Elle le sera, par la suite, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.



L'indexation est réalisée sur la base des indices définitivement connus (non provisoires) au 1<sup>er</sup> janvier, selon la formule suivante :

$$R_N = R_0 \times K$$

R<sub>N</sub> : Montant indexé à la date de la facturation

R<sub>0</sub> : Montant du contrat initial

K : Coefficient d'indexation défini ci-dessous

$$K = 0.20 + 0.19 * E_n / E_0 + 0.20 * S_n / S_0 + 0.41 * FSD1_n / FSD1_0$$

E : Indice de l'énergie

FSD1 : indice de Frais de services

S : indice de la masse salariale

Les indices « 0 » de référence sont, pour chacun des indices, ceux du 1<sup>er</sup> mois d'exploitation.

Les indices « n » sont pour chacun des indices, ceux publiés au moment de la révision tarifaire.

## 6.5. Le personnel

---

Dans le cadre de la gestion et de l'exploitation du crématorium de Bray Eawy, la configuration du personnel sur le site est la suivante :

- 0,5 ETC<sup>1</sup> responsable du crématorium
- 1,7 ETC agents de crématorium

Le personnel du crématorium de Bray Eawy, évoluera en nombre de personnes en fonction de la hausse de l'activité des crémations. Du personnel du secteur sera également formé pour des remplacements ponctuels ou des hausses d'activité. Par ailleurs, nous intégrons le recrutement de ½ ETC à partir de 800 crémations puis par tranche de 400 crémations supplémentaires.

Ces postes seront confortés par des agents polyvalents, formés, ils renforceront l'équipe autant que de besoin.

Tout le personnel, dispose d'une formation à l'accueil des familles, au cérémonial, et à une formation technique pointue par le constructeur et mainteneur des équipements de crémation.

<sup>1</sup> ETC : Equivalent Temps Complet

Ces formations permettent un fonctionnement quotidien qualitatif au crématorium, dans les tâches suivantes :

- Accueil et accompagnement des familles ;
- Réalisation de cérémonies de recueillement et personnalisée ;
- Accueil des entreprises de pompes funèbres mandatées par les familles ;
- Tenue des registres et contrôles administratifs ;
- Réalisation des crémations ;
- Entretien des installations techniques ;

- Prises d'ordres pour le crématorium (fiches de crémation) ;
- Tenue du planning de crémation et accueil téléphonique en dehors des heures d'ouverture du crématorium ;
- Gestion administrative de l'activité : facturation, suivi clients, paiement des factures, comptabilisation, recouvrement des taxes, gestion des tiers (vacations de police) ;
- Des dispersions au jardin du souvenir ;
- Les remises d'urnes ;
- La gestion des urnes en dépôt ;
- Le bon entretien des parties techniques ;
- La présence lors des journées exceptionnelles, Temps de mémoire, Réunions d'informations PF, etc.

## 7. Evolution de la mortalité en France

Au 1er janvier 2025, **la France compte 68,6 millions d'habitants** dont 66,4 millions en France métropolitaine. La population augmente de 169 000 habitants soit 0,25 % de plus qu'un an auparavant.

En 2024, La France a comptabilisé **663 000 naissances**, soit **-2,2 % qu'en 2023**. Cette baisse est d'une ampleur nettement moindre que celle enregistrée entre 2022 et 2023 (-6,6 %) mais elle reste plus forte que celle observée en moyenne chaque année entre 2010 et 2022 (-1,3 % périmètre France hors Mayotte), 2010 étant le dernier point haut des naissances.

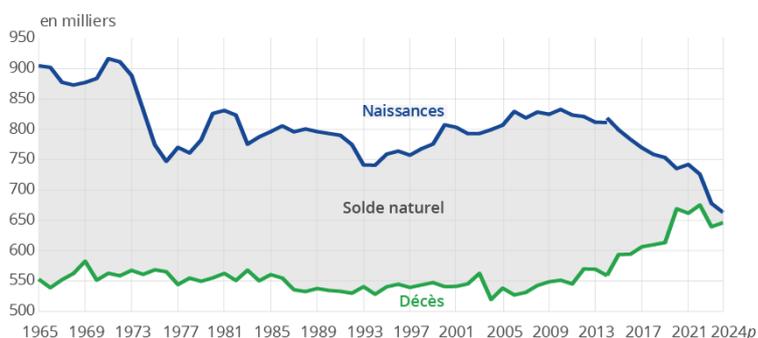
Au total, le nombre de naissances en 2024 est inférieur de 21,5 % à son niveau de 2010 (France hors Mayotte), et est le plus bas niveau observé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le nombre de naissances dépend, d'une part, du nombre de femmes dites en âge d'avoir des enfants et, d'autre part, de leur fécondité. Depuis 2016, la population féminine âgée de 20 à 40 ans a peu évolué en nombre.

La baisse des naissances depuis cette date s'explique donc principalement par le recul de la fécondité. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,62 enfant par femme contre 1,66 enfant par femme en 2023.

Un **solde naturel à peine positif**. Il s'établit à +17 000 en 2024 contre +47 000 en 2023, qui était déjà le niveau le plus faible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le solde naturel diminue entre 2023 et 2024 sous l'effet combiné d'une baisse des naissances et d'une hausse des décès. Il s'était légèrement redressé en 2021 sous l'effet d'un rebond des naissances, puis avait baissé de nouveau en 2022 et en 2023, les naissances diminuant et les décès restant à un niveau élevé.



### Le nombre de décès augmente de 1,1 % en 2024

**646 000 personnes sont décédées** en France selon les estimations de l'INSEE début janvier 2025, soit **+1,1 % par rapport à 2023**, année où la mortalité avait reculé de -6,5 % par rapport à 2022.



De tendance générale et profonde depuis 2011, la hausse de la mortalité en 2024 est liée au vieillissement des générations issues du baby-boom (personnes nées après-guerre et leurs enfants, de 1946 à 1974) qui entrent dans une tranche d'âge à forte mortalité.

L'épidémie de grippe du début d'année 2024 a retrouvé une temporalité et une durée habituellement observées avant la pandémie de Covid-19, et les épisodes de fortes chaleurs de l'été, moins nombreux qu'en 2023, n'ont pas entraîné de hausse significative de la mortalité.

Toutefois, **l'épidémie de grippe de la fin d'année 2024 tend à revoir les estimations** de décès à la hausse sur les dernières semaines de 2024 et le début de l'année 2025.

La période 2020-2022 a cependant été particulière, marquée par une forte mortalité due essentiellement à l'épidémie de Covid-19. En 2024, le nombre de décès est supérieur de 5 % à son niveau pré-pandémique de 2019.

Le taux de mortalité infantile est de 4,1 décès pour 1 000 naissances vivantes ; cela représente 2 700 enfants décédés avant leur premier anniversaire. Environ la moitié des décès d'enfants de moins d'un an ont lieu moins d'une semaine après la naissance, pour un quart entre 7 et 27 jours et pour un autre quart après 27 jours de vie.

Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005. Il augmente même légèrement depuis 2021 où il atteignait déjà 3,7 ‰ (3.7 pour mille).

### **L'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,6 ans pour les femmes et à 80,0 ans pour les hommes**

Elle se stabilise à un **niveau historiquement élevé**, après une nette hausse en 2023 (+0,5 an pour les femmes, +0,6 an pour les hommes). De 2010 à 2019, l'espérance de vie à la naissance augmentait chaque année en moyenne de 0,1 an pour les femmes et 0,2 an pour les hommes.

Reflétant les conditions de mortalité de l'année, l'espérance de vie avait fortement reculé en 2020, du fait de l'épidémie de Covid-19, et était restée inférieure à son niveau de 2019 en 2021 et 2022, années également marquées par une forte mortalité. L'espérance de vie à 60 ans suit les mêmes tendances, et s'établit à 27,8 ans pour les femmes et 23,7 ans pour les hommes.

En 2023, dernière année de disponibilité des données européennes, l'espérance de vie à la naissance en France est **supérieure à la moyenne européenne** : 85,6 ans pour les femmes (contre 84,2 ans dans l'UE27) et 79,9 ans pour les hommes (contre 78,9 ans). En France, l'espérance de vie des femmes est une des plus élevées de l'UE27 ; celle des hommes est en 11<sup>e</sup> position. Les femmes vivent le plus longtemps en Espagne (86,7 ans), et les hommes vivent le plus longtemps à Malte (81,8 ans).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, en France, **21,8 % des habitants ont au moins 65 ans**, contre 16,3 % en 2005. Cette part augmente depuis plus de trente ans. Le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom dont les plus anciennes auront 79 ans en 2025 (et les plus jeunes 51 ans). Ainsi, les personnes âgées d'au moins 75 ans représentent désormais 10,7 % de la population, contre 8,0 % en 2005.

**Source : INSEE** [Bilan démographique 2024](#)